



CHASSE AUX ŒUFS

REGLEMENT

1/ INSCRIPTION :

La chasse aux œufs et les activités créatives se dérouleront le **lundi 17 avril 2017** au Stade de St Laurent :

- à partir de 10h30.

Chaque enfant souhaitant participer à la chasse aux œufs doit s'inscrire auprès des P'tits Laurentais aux stands devant l'École Maternelle de St Laurent-Médoc :

- Lundi 03 avril de 15h15 à 18h.
- Mercredi 05 avril de 11h30 à 12h30.
- Vendredi 07 avril de 11h30 à 12h30 et de 15h15 à 18h.

Pour les parents dans l'impossibilité de se rendre aux heures des "stands", veuillez prendre contact au 06.81.56.40.47, au plus tard le 13 avril 2017.

Tarif « Chasse aux Œufs et Activités » : 5€ par enfant.

Un permis de chasse sera remis à chaque enfant, avec son Nom, Prénom et Age. Le permis sera demandé aux enfants avant d'entrer dans la zone de chasse.

Les enfants devront collecter un nombre d'objets définis par le règlement à l'intérieur d'une zone délimitée, et les échangeront en fin de chasse contre une poche de chocolats.

- 3 Objets pour les 2/3 ans.
- 6 Objets pour les 3/5 ans.
- 8 Objets pour les 6/12 ans.

2/ RESPONSABILITE :

Chaque enfant reste sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs durant toute la durée de la « chasse aux œufs ». L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels incidents.

Tout participant au jeu adhère implicitement au présent règlement.

3/ CATEGORIE :

3 Catégories et 2 zones de ramassage sont mises en place :

- Zone 1 : enfants de 2/3 ans accompagnés de leurs parents.
- Zone 2 : enfants de 3 à 5 ans et enfants de 6 à 12 ans.

Nous vous prions de bien vouloir les respecter.

4/ RECOMPENSE :

Chaque enfant recevra, en échange du bon nombre d'objets collectés, une poche de chocolats ainsi qu'un « Diplôme du Meilleur Chasseur d'œufs ».

Il est impératif que chaque enfant respecte le nombre d'objets à trouver définis dans le règlement en fonction de son âge, afin de garantir à chacun une bonne cueillette.

Les objets collectés ne sont pas comestibles et sont à rendre à l'association.

5/ HORAIRE :

Les activités créatives se dérouleront de 10h30 à 11h.

Le départ de la chasse aux œufs sera donné à 11h aux Stade. La fin de la chasse est fixée à 12h30.

6/ ENVIRONNEMENT :

Il est impératif de respecter la nature qui nous entoure et de veiller à ne pas dégrader le site.

En cas de mauvais temps (pluie), l'organisateur se réserve le droit de repousser à la semaine suivante la

« Chasse aux Œufs ».